

## INFORMATIONS SUR LES DÉMARCHES À FAIRE EN VUE D'UN MARIAGE À L'ÉGLISE CATHOLIQUE

**1) Rencontre avec un prêtre de l'équipe pastorale (l'abbé Armand Bégin, responsable)**  
*(avec un chèque à fournir de 100\$ et non-remboursable)*

**2) Faire venir les documents suivants :**

- Vos actes de naissance de l'État Civil qui doivent être récents d'au moins de six (6 mois).
- Si vous n'avez pas été baptisés dans l'une de nos 22 églises de l'Unité Missionnaire Nouvelle-Beauce faisant partie des paroisses Sainte-Mère-de-Jésus ou Sainte-Famille-de-Beauce, vous devez faire venir vos extraits de baptême de la paroisse où vous avez été baptisés.
- Aussitôt que vos extraits sont arrivés, vous communiquez avec l'abbé Armand Bégin pour l'en avertir par courriel : « [armand.begin@hotmail.com](mailto:armand.begin@hotmail.com) »-ou au numéro cell. : 418 564-9726 et vous acheminez ces documents au presbytère de Sainte-Marie ou par courriel.

**3) Vous inscrire à une session de préparation au mariage.**

Aussitôt qu'elles seront publiées, on vous fera parvenir la liste des différentes sessions de préparation au mariage offertes dans le diocèse de Québec ou ailleurs. Vous pouvez vous rendre sur le site [www.ecdq.org/mariage](http://www.ecdq.org/mariage) pour obtenir des informations sur les différentes formes de sessions offertes. (certaines formules sont offertes en vidéo-conférence).

**4) Une fois que votre session de préparation au mariage est vécue.**

Nous avons à compléter **L'ENQUÊTE PRÉ-NUPTIALE**

- Ce sont des documents à remplir pour la publication des bans de votre mariage et pour demander au Diocèse d'autoriser votre célébration de mariage.
- C'est lors de cette rencontre que vous payez  
200\$ (balance du coût de la célébration du mariage + *avance déjà remise de 100\$*)  
30\$ (coût pour la supplique et le rescrit demandant au Diocèse d'autoriser votre mariage)  
330\$ (total pour la célébration)
- Normalement, c'est le prêtre ou le diacre qui va présider votre mariage, qui procède à cette rencontre d'enquête pré-nuptiale.
- Lors de cette rencontre, les documents vous aidant à préparer la célébration de votre mariage vous sont remis, et vous bâtissez votre célébration à partir de cela.

**5) Rencontres avec le prêtre ou le diacre qui va bénir votre mariage.**

- A. Pour regarder avec le célébrant les choix de textes que vous avez faits et comment vous avez bâti votre célébration (*et pour permettre à ce dernier d'apporter ses suggestions, s'il y a lieu*).
- B. Pour faire la PRATIQUE du mariage, à l'église où aura lieu la célébration, et cela dans les journées qui précèdent.

**6) La célébration de votre mariage.**

Choix entre un mariage avec eucharistie

OU un mariage sans eucharistie (*célébration de la Parole*)

**UN ENGAGEMENT À PRÉPARER ET À CÉLÉBRER**